

Réglementation incitative et accompagnement financier, les deux ingrédients d'une stratégie réussie

Beaucoup de chemin a été parcouru, mais beaucoup reste encore à faire, estiment les intervenants à la première édition des Rencontres de l'efficacité énergétique organisée hier à Casablanca. Des expériences dans l'agriculture et l'industrie se sont révélées payantes.

« Nous sommes un pays modèle en termes de transition énergétique ».

L'affirmation est de Saïd Mouline, directeur de l'Agence nationale pour le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (Aderee). Ce dernier intervenait lors de la cérémonie d'ouverture de la première édition des « Rencontres de l'efficacité énergétique », organisée hier à Casablanca, par le groupe AOB. Saïd Mouline y a été invité, aux côtés d'autres experts, pour faire le point sur l'état d'avancement de l'opérationnalisation de l'efficacité énergétique dans les différents secteurs de l'économie nationale.

Selon le directeur de l'Aderee, beaucoup de chemin a été parcouru, mais beaucoup reste encore à faire. Saïd Mouline a mis en avant les expériences réussies dans deux secteurs, à savoir l'agriculture et l'industrie. Il a cité l'exemple des pompes à eau solaires dans le secteur agricole (dont la TVA est passée de 14 à 10%).

« La durée d'amortissement de ces pompes est passée de 10 à 4 ans, grâce notamment aux mesures incitatives de l'État et à la baisse des prix », a souligné le patron de l'Aderee. Selon lui, chaque dirham investi dans l'efficacité énergétique rapporte trois fois à l'État en termes de gains en facture énergétique et en réduction d'émissions de gaz nocives pour l'environnement. Le directeur de l'Aderee a cité aussi deux règles importantes suscep-

tibles de booster l'efficacité énergétique au Maroc : une réglementation incitative et dissuasive et l'accompagnement financier. « Les banques jouent un rôle important en termes de financement des projets d'efficacité énergétique. Des projets se réalisent aujourd'hui, pas encore par la force de la loi, mais à travers des remontées d'expériences sur le terrain », a-t-il déclaré.

Le volet réglementaire a d'ailleurs été largement exposé par la représentante du ministère de l'Énergie et des mines, Aicha Lamdaoui. Cette dernière a notamment évoqué les grandes lignes de la loi 47-09, relative à l'efficacité énergétique (adoptée en 2009) et du décret 2-13-874 (entré en vigueur le 6 novembre 2015), relatif à la norme générale de construction fixant les règles énergétiques des constructions. Ce décret a pour objectif de rationaliser la consommation énergétique des constructions, en fixant les exigences thermiques et de performance énergétique qui doivent respecter les bâtiments résidentiels et tertiaires.

Le puzzle de la réglementation en cours de finition

Selon la représentante du ministère de l'Énergie, des prototypes de logements sociaux qui respectent les normes d'efficacité énergétique ont été élaborés et neuf projets de démonstration des techniques d'efficacité énergétique ont été lancés. La responsable ministérielle a également évoqué le projet de décret relatif à l'audit énergétique (déposé au Secrétariat général du gouvernement en juillet 2015).

Notons que la guest-star de ces Premières rencontres de l'efficacité éner-



Des prototypes de logements sociaux qui respectent les normes d'efficacité énergétique ont été élaborés.

gétique a été Benoît Lebot, directeur exécutif du Partenariat international pour la coopération sur l'efficacité énergétique (IPEEC) du G20. L'expert mondial a résumé lors de son intervention les enjeux mondiaux et les bénéfices multiples de l'efficacité énergétique, tels la réduction des factures individuelles ou collectives d'énergie, mais également l'amélioration de la productivité dans les industries et les bâtiments, et l'amélioration du confort et de l'accès à l'énergie. Sans oublier la réduction des pollutions locales (qualité de l'air) et globales (gaz à effet de serre) et la création de valeur ajoutée et d'emplois.

L'une des interventions phares du conclave a été aussi celle du repré-

sentant du Programme de la ligne marocaine de financement de l'énergie durable - MorSEFF - (Morocco Sustainable Energy Financing Facility). Initié par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, en partenariat avec la Banque allemande de développement KfW, la Banque européenne d'investissement et l'Agence française de développement, « MorSEFF » mobilise pour le Maroc, via des banques locales, 80 millions d'euros. Objectif, soutenir des projets privés, portés par des entreprises ou particuliers, qui réduisent le gaspillage énergétique et encouragent le recours aux sources d'énergie renouvelable. ■

Youssef Boufous